

• (2.30 p.m.)

QUESTIONS ORALES

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA CROISSANCE DU PNB—LA RELANCE DES AFFAIRES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances, qui entre justement. Il devra se mettre plus résolument à la tâche s'il veut que le PNB s'accroisse convenablement. Comme, d'après le rapport du Bureau fédéral de la statistique, le taux de croissance du produit national brut a été fort décevant au cours des trois premiers mois de 1971 et a entraîné loin derrière celui du dernier trimestre de 1970, le ministre peut-il nous dire si lui-même et le gouvernement estiment toujours que les progrès de l'économie sont satisfaisants et que le taux du chômage sera acceptable, ou est-il maintenant disposé à adopter des mesures pour relancer suffisamment l'économie?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Il me semble que la question du chef de l'opposition ressemble plutôt à une proposition ou à un argument; je me demande si, ainsi formulée, elle est acceptable. Peut-être le chef de l'opposition voudra-t-il la reprendre?

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur j'aimerais savoir si, à la lumière du rapport du Bureau fédéral de la statistique sur le PNB pour le premier trimestre de l'année, le ministre des Finances est maintenant disposé à prendre des mesures pour stimuler l'économie canadienne?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, nous en avons pris il y a déjà un an. Le gouvernement devra décider s'il doit en prendre d'autres. Je dois présenter un budget sous peu.

* * *

LE BIEN-ÊTRE

LA RÉDUCTION DES PRESTATIONS D'ASSISTANCE PUBLIQUE—L'AVIS DES PROVINCES ET DES VILLES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Comme la ville de Halifax se voit, semble-t-il, dans la nécessité de réduire les prestations d'assistance publique, situation qui semble se présenter dans maintes villes du pays, le ministre est-il disposé à rencontrer les autorités des provinces et des villes en vue d'adopter des mesures pour s'assurer que les Canadiens qui le méritent ne souffriront pas de la faim parce que les municipalités doivent réduire l'assistance publique à cause du chômage excessif?

[M. Coates.]

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà indiqué à la Chambre que les dispositions du Régime d'assistance publique du Canada manifestent amplement le désir du gouvernement fédéral de partager ces frais. Quant à discuter cette question ou d'autres du même genre avec les provinces, je dois rencontrer les ministres provinciaux la semaine prochaine.

L'hon. M. Stanfield: Une question supplémentaire pour le premier ministre, monsieur l'Orateur. Le gouvernement va-t-il redoubler d'efforts pour lutter contre ces maux ou, du moins, va-t-il consacrer la moitié de ceux qu'il fait pour essayer de gagner la circonscription de Central Nova?

M. l'Orateur: A l'ordre.

HALIFAX—L'EXIGENCE DE LA SIGNATURE D'EMPLOYEURS

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social une question supplémentaire qui se rattache à une partie de la question posée par le chef de l'opposition? Comme on fait savoir de Halifax que les agents du bien-être social exigent de certains requérants qu'ils obtiennent la signature de 20 ou 30 employeurs avant de leur accorder des secours, le ministre va-t-il faire enquêter sur cette pratique afin de déterminer si elle contrevient aux dispositions du Régime d'assistance publique du Canada?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, comme je viens de le dire, nous allons rencontrer les ministres provinciaux du Bien-être social au début de la semaine prochaine. Il sera sans doute question alors de situations de ce genre et d'autres auxquelles le député a fait allusion la semaine dernière.

M. Forrestall: Soulèverez-vous la question?

LA PART FÉDÉRALE DES FRAIS DU RÉGIME D'ASSISTANCE PUBLIQUE

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Je voudrais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme il ne s'agit pas ici de la moitié des dépenses qu'assume le gouvernement fédéral, celui-ci envisage-t-il de supporter une partie des frais supplémentaires occasionnés aux provinces et aux municipalités? Le gouvernement fédéral compte-t-il contribuer pour plus de 50 p. 100?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne puis ajouter, pour le moment, quoi que ce soit aux déclarations du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Il doit rencontrer la semaine prochaine tous ses homologues provinciaux, avec qui il discutera ces diverses questions, y compris le Régime d'assistance publique du Canada. Il n'y a rien à annoncer pour le moment à la Chambre.